



PROCÈS VERBAL du COMITE DIRECTEUR du 25/02/2021 à 20H30

Le 25 FEVRIER 2021 à 20H30, les membres du comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis en visio conférence suivant les mesures du protocole Covid 19.

Le comité directeur est présidé par Mr BENOIST Jérôme, Président.

Il a été noté la participation de 11 membres du comité directeur.

Présents : Mr QUEMION, MR BENOIST, MME PLAQUEVENT, MME CHAUMONT, MME VILLAIN, MR TANESIE, MR COLLET, MR BRUNET, MR MANIN, MR THOMAS, MR LAROCHELLE

Absent : MR VAN OVERSTRAETEN

Mr BENOIST énumère les différents points à aborder.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan activités Char et situation sanitaire à ce jour :

Le Char fonctionne au ralenti à cause des restrictions sanitaires dues à la Covid. Seuls le Pôle Espoir et la section Hockey Luge s'entraînent sur la glace. Pour les autres catégories, du Hors glace et des activités extérieures sont proposés aux licenciés mineurs. Il est mis en avant l'intérêt de posséder des structures d'accueil extérieures type « glace synthétique ». Mr Brunet et Mr Larochelle proposent de travailler sur un projet en extérieur en évaluant le coût financier et la faisabilité au Centre Performance Glace. Ce projet doit être discuté avec les entraîneurs et Mr Sébastien Jean.

Le Char souligne le dynamisme de la FFHG avec la proposition de séances de hors glace en visio pour les licenciés et les aides financières et matérielles (kits débutants, palets) apportées à notre club.

Plusieurs informations sont communiquées aux membres du comité directeur :

° Conseil de discipline pour un licencié en U11 et un licencié en U17 pôle. Il est à noter qu'il faut améliorer et modifier la convention pôle espoir. Mr Sébastien Jean ainsi que Mme Plaquevent travaillent déjà sur ce point.

° Familles d'accueil : Il est de plus en plus compliqué de trouver des familles d'accueil internes au club. Il est souligné que la relation avec des personnes extérieures au fonctionnement du club demande un accompagnement très important et parfois difficile à gérer. Les membres du comité directeur proposent qu'une présentation soit réalisée afin d'expliquer ce rôle aux familles de nos licenciés. Mr Sébastien Jean se chargera de la mise en forme.

° Ecole de Hockey : Plusieurs points sont à l'étude afin d'augmenter le nombre de licenciés dans cette catégorie qui est la base de la pyramide du Char :

- Une tarification spécifique pour les plus jeunes en fonction du nombre de séances hebdomadaires retenues (une ou deux séances)
- Parrainage
- Modification des horaires
- Rendre son aspect ludique à l'EDH
- Faire de la publicité (médias).

Mise en place d'une commission afin de travailler sur ce sujet. Cette commission sera composée de Mme Chaumont, Mme Plaquevent, Mme Villain, Mr Lehmann, Mr Manin, Mme Mezaad, et les entraîneurs Mr Mahdidi et Mr Durand. Une réunion via zoom sera planifiée. Mr Mahdidi souhaite présenter les avancées de son travail concernant le recrutement et la fidélisation de l'EDH.

° Catégories Loisirs : Ces catégories n'ayant pas eu d'entraînement à cause de la Covid 19, il est important de travailler sur leur retour à la reprise des activités :

- Possibilité d'heures de glace supplémentaires dès la réouverture de la patinoire
- Etude d'une compensation sur la cotisation pour la saison 2021/2022 pour les joueurs ayant été licenciés cette saison
- Ouverture d'un nouveau créneau pour les grands débutants

Mise en place d'une commission afin de travailler sur ce sujet. Cette commission sera composée de Mr Collet, Mr Thomas, Mr Saly et Mme Plaquevent. Une réunion via zoom sera planifiée.

° Mr Brunet propose de travailler sur le développement d'un accueil sous forme de centre aéré afin d'attirer un maximum d'enfants en partenariat avec la MJC de Rouen Saint Sever. Le retour de ce projet sera fait au plus vite pour une éventuelle mise en place dès septembre.

° Publicité sur le Char : Une commission composée de Mr Brunet, Mr Thomas et Mr Choulant se propose de travailler sur ce point.

- **Point financier :**

Mme Plaquevent présente le budget à ce jour et le budget prévisionnel. Il est à noter qu'il pourrait être difficile d'équilibrer le budget pour la saison à venir sans une augmentation du nombre de licenciés et la mise en place de stages.

Mme Plaquevent souligne que la crise sanitaire modifie les budgets et rend les prévisions difficiles.

Un point sera de nouveau fait en Juin.

Mr Larochelle propose qu'un rattrapage soit envisagé pour les licenciés en allongeant la saison sur la période estivale.

Mr Benoist signale qu'il est envisagé par la métropole et la ville de fermer la patinoire plus tôt pour une réouverture dès juin. Des réunions sont en cours. Décisions en attente.

- **Cotisation statutaire :**

L'Assemblée Générale extraordinaire devra être programmée afin de valider ce dispositif.

Mr Brunet a proposé une nouvelle version pour les statuts et il propose de travailler sur SLACK afin que chacun des membres du comité directeur puisse corriger et modifier cette version. Différents points restent à vérifier.

Mr Brunet, Mme Villain et Mr Larochelle se proposent de la réétudier ensemble, de la finaliser et de la soumettre à l'ensemble du Comité au plus vite pour approbation avant de la soumettre à l'AGE.

Le montant de la cotisation statutaire devra être validée par le comité directeur.

Le rescrit fiscal devra être demandé par courrier en LRAR aux impôts.

Mr Brunet est en attente de retours de différentes instances pour des confirmations sur ce sujet.

- **Règlement intérieur du Char :**

Mme Chaumont et M Collet ont déjà avancé sur ce sujet. Mr Brunet se propose pour travailler sur ce document. Il est souhaitable qu'il soit finalisé au plus vite.

- **Canada 2022 :**

Mr Larochelle précise que 14 joueurs et 2 gardiens sont inscrits ainsi que des accompagnants (un total de 50 inscrits). Les parents sont très motivés et cherchent des sponsors en proposant différentes actions. Une réunion la 2^{ème} semaine de Mars est programmée pour les années 2009-2010-2011. Une réflexion pour 2023 a été menée avec la constitution de 2 équipes avec des joueurs nés 2010 en priorité. Mr Larochelle demande des explications sur le sponsoring pour le Canada. Il est noté que le mécénat sportif peut donner à une réduction d'impôts, via un CERFA établi par le club.

- **Véhicules du Char :**

Les frais sont de plus en plus importants sur les véhicules. Une discussion sur le projet du mini bus avec la société Vehicom est abordée. La proposition du contrat et les modalités seront à envoyer à tous les membres. Pour ce contrat il faut être très rigoureux sur la propreté et l'entretien du véhicule car à terme il doit être restitué dans un état impeccable.

Mr Brunet évoque la faisabilité d'une mutualisation avec l'association « les foyers du Marin ». Cette association pourrait peut-être mettre à disposition des mini bus et même des chauffeurs. A voir pour les trajets collège et lycée. Mr Quemion envoie le planning transport à Mr Brunet afin qu'il puisse échanger avec cette association et nous revenir sur ce sujet.

- **Questions diverses :**

° Mr Larochelle demande la faisabilité de l'AG, date, mode électronique ou non. Un point subsiste pour le vote. Mr Benoist propose d'attendre l'amélioration de la situation sanitaire.

° Débat sur l'état des véhicules du Char : Il est noté que l'état d'entretien et de propreté des véhicules par les utilisateurs adultes et joueurs est inadmissible.

° Mr Collet souligne que concernant les activités hors glace et autres proposées aux licenciés mineurs, il est dommage que les parents n'adhèrent pas plus à ce qui est proposé. Inquiétude pour la rentrée si la situation reste telle quelle.

° Faire un rappel des gestes barrières au sein du Char. Mme Chaumont se charge avec Mr Jean de faire ce rappel aux salariés et bien entendu aux licenciés via sporteasy.

° Vente des parts du RHE : lors de précédentes réunions, la possibilité de vendre des parts du RHE détenues par le CHAR avait été évoquée. A la demande de Mr Brunet une étude sur la valeur de ces parts a été menée. Mr Larochelle a étudié en détail le sujet et propose d'avoir accès au bilan du RHE au 30/04/21 avant de pouvoir statuer sur ce point. Mr Brunet et Mr Quemion demandent à consulter ces documents.

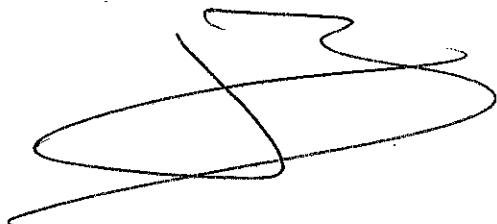
Le comité directeur après en avoir délibéré signale que la totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des participants.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H55.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du comité directeur qui s'est tenu le 25/02/2021.

MR BENOIST Jérôme.

Président



Mme CHAUMONT Nadine

Secrétaire

